

Procès-verbal du conseil d'école de l'école François de Tessan

24 juin 2021

Ouverture du conseil à 18h 20

Présents :

Enseignants présents : *M. Ori, Mme Robin, Mme Pourret, M. Fortin, Mme Pichou, Mme Sauvion, Mme Malézieux, Mme Guyader, M. Jude, Mme Délos*

Mairie: *Madame Juracek, Madame Maloisel,*

Parents Présents: *Mme Vlerick, Mme Moindrot, Mme Rousseau, Mme Escriva*

M. Moulhiac, Inspecteur de l'Education Nationale est excusé

Enseignant excusé : *Mme Brissiaud,*

Enseignant absent : *Mme Maitrehanche*

Parents excusés: *Mesdames Cochu, Ngalieme, Raucroy, Decolasse, Boursault, Burnel, et Monsieur Leyris, Mr Guillet*

DDEN: *Mme Humbert excusée*

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école

Le procès-verbal est approuvé par l'ensemble du conseil.

2- Points sur les effectifs :

L'école compte à ce jour 228 élèves soit une moyenne par classe de 25,2 élèves. Ils sont répartis de la façon suivante:

-26 et 24 élèves sur les deux CP (2 départs)

-24 CE1 (2 départs et 2 arrivées)

-25 CE1/CE2 (19 et 6)

-25 CE2 (2 départs et 3 arrivées)

-24 CE2/CM1 (14/10)

-26 CM1/CM2 (8/18)

-26 CM1 (1 arrivée)

-27 CM2 (1 départ et 2 arrivées)

227 élèves

L'année prochaine, les effectifs changent :

CP : 43 inscrits ; nous en attendons 51

CE1 : 54

CE2 : 48

CM1 : 48

CM2 : 45

Soit238.....élèves inscrits

Au regard des effectifs l'ouverture d'une 10^{ème} classe est prévue pour la rentrée de septembre.

3- Structure envisagée

2cp : 21 et 22

2 ce1 : 27 et 27

2ce2 : 24 et 24

2 cm1 : 24 et 24

2 cm2 : 22 et 23

4- Présentation de l'équipe :

Nouvelles enseignantes : Mme Guyader et Mme Delaporte .

L'année prochaine, Mme Brissiaud sera à mi-temps et Mme Malézieux sera à 1/3 temps.

Départ de Mme Maitrehanche et nous sommes en attente de la nomination pour la 10^{ème} classe.

5- Sécurité :

- Le 6 mai à 11h , exercice incendie .

Les déplacements des 4 classes au fond du couloir ne sont pas simples car il y a beaucoup de monde.

Certains enseignants sont passés par les toilettes qui ont une porte donnant sur l'extérieur.

- Le 31 mai, sur le temps de la cantine, il y a eu un déclenchement de l'alarme incendie dans les wc garçons.

Merci pour l'aide de la mairie .

- Sur le chemin de la salle polyvalente, il y a un chien qui fait peur aux élèves.

Il s'agit du passage que les élèves doivent prendre sur la gauche après le feu.

La mairie a déjà signalé cela au propriétaire et va les recontacter .

6- Protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire s'adapte quotidiennement aux conditions nationales. Que faut-il en retenir globalement (17 juin) ?

-Compte tenu de l'amélioration de la situation sanitaire, le port du masque n'est plus requis dans les espaces extérieurs des écoles et établissements (cours de récréations, préaux, autres espaces extérieurs) depuis le 17 juin 2021.

-Tout symptôme évocateur de COVID 19 doit provoquer l'isolement de l'enfant et doit enclencher un avis du médecin traitant. (Infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexplicée, douleur musculaire inexplicée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général. Une rhinite seule n'est pas considérée comme un symptôme évocateur de Covid-19).

-Informez le directeur de l'école en précisant la raison de l'absence de l'enfant.

-Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, en précisant le cas échéant si un variant a été détecté, ou si l'élève a été identifié contact à risque.

-L'élève revient à l'école si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'aucun test ne leur a été prescrit. A défaut, le retour se fera après 7 jours (en l'absence de fièvre).

-Si l'enfant est testé positif, il revient après 10 jours d'isolement s'il est asymptomatique ou 48 h après la disparition de la fièvre.

-En cas d'enfant positif dans une classe, le directeur met en place une mesure d'éviction préventive en attendant les consignes de l'ARS.

-Les élèves identifiés comme contacts à risque ne sont pas accueillis dans l'école ou l'établissement jusqu'au résultat négatif d'un test PCR ou antigénique réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé.

-Les responsables légaux des élèves doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire est maintenue jusqu'à sa production et pour une durée maximale de 14 jours.

Le 14 juin , fermeture de 2 classes pour 7 jours .

7- Bilan de l'année scolaire :

- CP : sortie au parc paysager de Nanteuil
- CM2 : M. Fortin a fait 5 séances de piscine le jeudi
- Nous sommes en attente , suite aux nouvelles recommandations départementales
 - Ce1 : 16 séances sur 8 semaines
 - Cm2 : 8 séances sur 2 semaines
 - Ce2 : 12 séances sur 2 semaines
 - Cp : 4 à 8 séances sur 1 ou 2 semaines

Proposition de l'équipe enseignante pour l'année prochaine : CE1 et CM2 iront à la piscine soit 4 classes

- CM1/CM2 et CM2 : l'infirmière scolaire a fait une initiation aux 1ers secours et pour les CM1/CM2, en plus, une information sur la puberté.

Ces 2 classes ont eu également une intervention sur le cyber harcèlement et les risques encourus.

- TRANSDEV : sensibilisation aux déplacements en bus et à l'angle mort. Pour les CM2.
- CM2 : une cérémonie a eu lieu le samedi 26 juin . Elle a été organisée par la mairie .A cette occasion, Monsieur le Maire a remis un diplôme et d'un cadeau aux élèves présents.
- CE1/CE2 et CE2/CM1 : sortie le 24 juin land 'art, défi scientifique, pique-nique
- Spectacle de fin d'année: Le spectacle de fin d'année prendra le même format que l'an dernier. Il s'agira de réaliser de très courts métrages autour du thème de «Charlie Chaplin voyage dans les films». Les vidéos ont été réalisées par M. Diaz , puis seront mises à disposition des familles sur le site de la mairie ou un lien nous sera communiqué et envoyé aux parents

Celles-ci nécessitent, pour leur réalisation, l'accord des familles et des deux parents.

- Bibliothèque : les CE1 et les CM2 ont fait un rallye lecture organisé par la mairie Une remise de livre a été organisée le 18 juin. + les CE2 de la classe de CE1-CE2 Les CP ont fait la ronde des livres, les bibliothécaires sont venues offrir le livre préféré aux 2 classes. (6 juin)

- Photo de classe : dans une boîte
Photo appréciée des enfants et des parents .

8- Questions diverses :

Questions pour la mairie :

- Quelle sera l'organisation des créneaux de sport et de musique en lien avec la dixième classe ?
Nous remercions la mairie pour les efforts déjà consentis cette année avec la 9^{ème} classe.
La question va être étudiée par la mairie qui fera au mieux.
- Pouvez-vous nous donner une date pour l'ouverture du nouveau centre de loisirs ?
Septembre 2021
- Peut-on réfléchir à apporter de l'ombre dans la cour ? surtout à partir de 12h.
- Où stocker les climatiseurs ?(ils sont pour le moment dans notre réserve et nous ne pouvons pas l'utiliser) et les ventilateurs ? (ils sont dans nos classes)
La mairie propose de les enlever. L'équipe enseignante a finalement trouvé un autre lieu pour ranger les climatisations.
- Peut-on équiper d'étagères et de rangement la réserve de sport ?
Des plans seront à faire par les enseignants.
- Microsoft pro pour les ordinateurs .
La mairie va renouveler la demande au prestataire.

Clôture à 19h40